



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions  
- TPSGC**

**11 Laurier St. / 11, rue Laurier**

**Place du Portage, Phase III**

**Core 0B2 / Noyau 0B2**

**Gatineau**

**Québec**

**K1A 0S5**

**Bid Fax: (819) 997-9776**

**SOLICITATION AMENDMENT**

**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Maritime Aircraft Division/Division de aéronefs  
maritimes

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

8C1, Place du Portage

Gatineau

Québec

K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> R&O for the TPS-70	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8485-152708/C	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W8485-152708	<b>Date</b> 2015-11-03
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$BQ-137-25436	
<b>File No. - N° de dossier</b> 137bq.W8485-152708	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2015-11-18</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Specified Herein - Précisé dans les présentes	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Francoeur-Massia, Diane	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 137bq
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-9114 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 997-0437
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8485-152708  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8485-152708

Amd. No. - N° de la modif.  
001  
File No. - N° du dossier  
W8485-152708

Buyer ID - Id de l'acheteur  
137BQ  
CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

---

La modification n ° 1 est portée à modifier l'annexe B - Base de paiement.

Supprimer l'annexe B dans son intégralité.

Remplacez-le par a modifié l'annexe B ci-jointe.

Tous les autres termes et conditions demeurent inchangées.

**ANNEXE B**

**Base de paiement**

**Tableau 1 – Taux de base et majorations liés au temps et au matériel**

Catégorie du travail	Attribution du contrat au (_____)	Année 2	OPTION 1	OPTION 2
Chef de project	_____ \$ x 240 jours	_____ \$ x 240 jours	_____ \$ x 240 jours	_____ \$ x 240 jours
Technicien du service	_____ \$ x 240 jours	_____ \$ x 240 jours	_____ \$ x 240 jours	_____ \$ x 240 jours
Ingénieur des services sur le terrain	_____ \$ x 240 jours	_____ \$ x 240 jours	_____ \$ x 240 jours	_____ \$ x 240 jours
Soutien Logistique	_____ \$ x 240 jours	_____ \$ x 240 jours	_____ \$ x 240 jours	_____ \$ x 240 jours
Admin	_____ \$ x 240 jours	_____ \$ x 240 jours	_____ \$ x 240 jours	_____ \$ x 240 jours
<b>TOTALE \$</b>				

B1. PRIX TOTAL ESTIME \$ \_\_\_\_\_

## ANNEXE B

### BASE DE PAIEMENT

#### **B2** Majoration

B2.1 La majoration sur les pièces ou le matériel, qui comprend les dépenses générales et administratives, les coûts indirects, les profits et les coûts liés à l'achat de biens, égale à ce qui suit : coût livré + \_\_\_\_ %.

B2.2 La majoration des sous-contrats, y compris ceux liés à des détachements mobiles de réparation, comprend les dépenses générales et administratives, les coûts indirects, les profits et les coûts liés à l'achat de biens, égale à ce qui suit : coût livré + \_\_\_\_ %.

B2.3 Les interprétations suivantes s'appliquent au présent contrat :

- a. Le « coût livré » désigne les dépenses engagées par un entrepreneur pour obtenir un produit donné. Cela comprend le prix facturé à l'entrepreneur (moins les remises), ainsi que les frais de transport, les frais de conversion de devises, les droits de douane et les frais de courtage.
- b. La « manutention » désigne les coûts liés à l'entreposage et au retrait qui sont affectés aux biens fournis par le gouvernement lorsque les pièces sont assemblées.
- c. Les « dépenses générales et administratives », c'est-à-dire la rémunération des cadres et des employés, ainsi que des dépenses telles que les articles de papeterie, les fournitures de bureau, les frais d'affranchissement et les autres dépenses nécessaires à la gestion de l'entreprise.

B3. Pour la période qui commence à la date d'attribution du contrat au 1<sup>er</sup> novembre 2016, l'entrepreneur sera payé comme suit :

B3.1 Pour la réparation ou la révision des articles comprenant des pièces sujettes à des avances comptables, relativement aux systèmes de radar portatifs AN/TPS-70(V), les taux et les majorations fermes et fixes relatifs au temps et au matériel qui figurent au tableau 1 doivent s'appliquer.

B3.2 Pour le matériel nécessaire pour effectuer des réparations ou des révisions autorisées, y compris les pièces sujettes à des avances comptables, sur les systèmes

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8485-152708  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8485-152708

Amd. No. - N° de la modif.  
001  
File No. - N° du dossier  
W8485-152708

Buyer ID - Id de l'acheteur  
137BQ  
CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

---

de radar portatifs AN/TPS-70(V), l'entrepreneur doit être payé selon le coût livré réel engagé, plus les majorations indiquées à la section 1.1 de l'annexe B (ci-dessus).

B3.3 Pour tous les frais de déplacement et de subsistance autorisés au préalable par le responsable des achats du MDN, on remboursera à l'entrepreneur les frais autorisés de déplacement et de subsistance qu'il aura raisonnablement et convenablement engagés dans l'exécution des travaux, au prix coûtant, sans aucune indemnité pour les bénéficiaires ou les frais administratifs généraux, conformément aux dispositions portant sur les indemnités relatives aux repas, à l'utilisation d'un véhicule privé et aux frais accessoires qui sont énoncées aux appendices B, C et D de la Directive sur les voyages du Conseil national mixte, et selon les autres dispositions de la Directive qui se rapportent aux « voyageurs » plutôt que celles qui se rapportent aux « fonctionnaires ».

Tous les déplacements doivent être approuvés au préalable par le responsable des achats.

Toutes les sommes versées pourront être vérifiées par le gouvernement.